

Le rôle de l' élu

Par Charles Fournier

Il y a le rôle de l' élu tel qu' il est entendu et habité par des élus et puis il y a le rôle de l' élu tel qu' il me semblerait devoir exister ou en tous cas une perspective pour le rôle de l' élu. L' élu a été pendant longtemps et est encore pour certains le représentant des citoyens mais, un peu plus que le représentant, il est finalement celui qui est capable de formuler des propositions, de construire des politiques publiques et donc qui serait armé à lui tout seul presque finalement à répondre aux défis devant lesquels nous sommes. C' est un peu l' élu finalement sûr de lui, fort de son parcours, d' une intelligence qui serait nécessairement particulière et remarquable puisqu' il aurait les réponses à tout et donc je crois que cet élu-là, vertical, cet élu un peu sur son piédestal ; aujourd' hui il est réinterrogé, en tous cas il devrait l' être, moi je le réinterroge. Souvent, c' est un élu qui est capable de dire : "voilà mes engagements, voilà mes promesses", qui est capable de porter un discours dessus, qui décide parfois un peu seul, qui décide finalement pas tant que ça avec ces citoyens et qui finalement aujourd' hui n' est pas forcément le représentant. En tous cas beaucoup de citoyens aujourd' hui sont dans la défiance, il y a une rupture quand même très profonde entre les citoyens et leurs représentants, je dirais les élus mais peut-être au-delà des élus et cette rupture, elle vient de ce sentiment de ne pas être représenté, du sentiment d' un décalage profond entre finalement les aspirations des citoyens, les défis devant lesquels nous sommes et les réponses qui sont construites. Ca c' est une version de l' élu, une légitimité qui irait de soi, une légitimité qui serait tirée des suffrages et qui suffirait à donner une espèce de carte blanche pour apporter des réponses, construire des réponses sur la durée d' un mandat. C' est une version à mon avis à laquelle il est illusoire de vouloir s' accrocher, moi je suis plus à considérer qu' il faut inventer un nouvel élu, je ne crois pas qu' il disparaîtra, je crois qu' on aura toujours besoin d' inventer des formes de représentations et elles doivent être dans des dynamiques permanentes, elles doivent être dans des allers-retours permanents entre les citoyens, les acteurs de la société civile et les élus. Et pour moi, l' élu du futur, j' ai tendance à lui donner quatre rôles, quatre fonctions essentielles.

La première c' est d' être la chambre d' écho de ce que les gens sont en train de faire partout pour changer le monde. Ce que doit être un élu c' est un assembleur des initiatives inspirantes, un assembleur des transformations qui sont déjà à l' œuvre pour passer d' un impact limité local à un impact plus global, à une transformation plus globale de notre société. Et ça, c' est parce qu' on a devant nous des défis urgents, des défis "maintenant - tout de suite" et donc l' élu doit s' inspirer de tout ça et je crois qu' il y a matière. Pour avoir fait une tournée citoyenne dans cette région, j' ai vu partout à l' œuvre ces alternatives, ces initiatives, elles sont plus qu' inspirantes, elles sont je crois la base sur laquelle on peut construire un projet de société et une action publique.

Deuxième élément, il est garant de l' intérêt général et ça c' est peut-être ce qui est le plus compliqué. Il est à l' endroit parfois d' arbitrer dans le sens de l' intérêt général mais il doit être celui qui organise la capacité à construire de l' intérêt général et on voit bien qu' on est dans un moment où c' est ça qui est en panne, c' est où se construit cet intérêt général, comment il se construit. On sent les affrontements entre des intérêts particuliers, on sent des affrontements avec des lobbies, on sent un rapport un peu individuel et consumériste à la décision et à la démocratie et lui doit être celui, je crois, en tous cas, qui contribue à remettre le sens de l' intérêt général.

Sa troisième mission, il est le garant du débat public et pour qu'il y ait construction de l'intérêt général il faut qu'il y ait débat public ; quand je dis débat public c'est au sens large du terme, c'est-à-dire la confrontation des points de vue, l'implication et la participation citoyenne, toutes ces étapes qui permettent à un moment donné de faire des choix au consentement. Plein de méthodes existent pour imaginer comment on peut prendre une décision mais elle doit être d'inspiration collective, c'est ça qui est important.

Et puis sa quatrième mission, j'aurais pu la mettre en premier, il est l'organisateur de l'accès à une citoyenneté tout au long de la vie. Il faut une éducation à la citoyenneté tout au long de la vie de tout le monde, à commencer par l' élu mais c'est celui qui doit garantir ça, c'est celui qui doit rendre le monde intelligible, qui doit être transparent pour ça, qui doit faciliter l'accès à la compréhension pour pouvoir participer et donc il y a un enjeu de formation, de co-formation, de formation ensemble et collective.

Ça, pour moi, ce sont quatre fonctions pour l' élu du futur que j'essaie d'ores et déjà de m'appliquer. Après j'essaie de me les appliquer dans un contexte qui n'est pas toujours celui-là, où souvent l' élu est attendu comme étant celui qui est du côté du savoir et de la réponse, celui qui va arriver avec une note bien rédigée qui va lui dire voilà à peu près ce qu'il faut penser et ce qu'il faut aller expliquer aux citoyens. Je trouve que ça fait de lui un élu qui pose des questions et pas qu'un élu qui apporte des affirmations ; ça peut être banal comme formule mais quand on vit cette expérience d'être à l'écoute de ce que les gens font, d'interroger, je crois qu'on peut être un bon élu parce qu'on va assembler aussi l'intelligence, parce qu'on va travailler pour l'intelligence collective et donc l' élu de demain c'est un élu qui s'appuie sur l'intelligence collective.